

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS DE L'ÉIM
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

**Jeudi 8 septembre 2022, 20h
Rencontre au gymnase de l'ÉIMP**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

1. Mots de bienvenue de la direction et de la présidente du CÉ

Ouverture de l'assemblée à 20h00 par M. Luc Claude, directeur de l'école.

Monsieur Luc Claude, directeur de l'ÉIM se présente, présente le président du CÉ, M. Patrice Monge, Madame Nadia Gray, directrice adjointe au primaire.

Explication du déroulement et procédures tout au long de la séance. Les rapports et bilans seront présentés. Il y aura élection de membres pour la composition du CÉ pour le primaire et pour le secondaire et du comité de parents. La formation de l'OPP est sans vote. Des coupons de vote seront distribués et des scrutateurs feront le décompte. Ensuite, Monsieur Claude partagera les résultats du vote à l'assemblée.

Mot de M. Patrice Monge, président sortant du conseil d'établissement. Remerciement aux parents d'être présents. Assemblée convoquée conformément à l'article 47 de la LIP.

2. Désignation de la présidence d'assemblée et secrétaire

Président sortant préside l'Assemblée, donc M. Patrice Monge préside l'assemblée.

Nadia Gray est désignée secrétaire.

Proposée par Mylène Bouthillier

Appuyée par Catherine Couture

Adoptée à l'unanimité

3. Mot de la présidence d'assemblée et présentation des règles de fonctionnement

On doit respecter le cadre formel.

Règles : Questions qui doivent être en lien avec les sujets à l'ordre du jour.

Les gens peuvent se proposer ou proposer une autre personne pour occuper un poste de membre au CÉ. Si le nombre d'intéressés dépasse le nombre de postes à combler, il y aura un vote.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par : Isabelle Ramirez

La proposition est appuyée par : Pascal Cyr

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 10 septembre 2020

Adoption du compte-rendu proposée par : Fanny Vautier

Appuyée par : Justin Leroux

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation des structures de participation des parents (école et CSSDM)

Conseil d'établissement. Comité qui se réunit une fois par mois pour discuter de plusieurs enjeux concernant les budgets, les activités pédagogiques, les sorties culturelles, etc.

Il est composé de la manière suivante :

4 parents et 2 parents substitués du primaire

4 parents et 2 parents substitués de secondaire

2 enseignants du primaire

2 enseignants du secondaire

1 responsable du service de garde
1 membre du personnel non enseignant du primaire
1 membre du personnel non enseignant du secondaire
1 élève du secondaire et 1 élève substitut du secondaire
Direction : membre non-votant

Comité de parent : 1 parent siégeant au CÉ participe aux rencontres mensuelles du comité de parents et transmet les informations lors des CÉ.

Fondation ÉIM : Comité qui a pour but d'organiser des campagnes de financement afin de soutenir des projets scolaires.

Organisation de participation des parents (OPP) : Comité de parents qui organisent des activités ou des projets rassembleurs pour créer un sentiment d'appartenance à l'ÉIM.

7. Présentation du rapport annuel de la Fondation de l'ÉIM 2021-2022

Madame Fanny Vautier, Présidente, est présente à l'assemblée de parents. Mme Vautier présente le rapport annuel.

La mission est de soutenir la vie scolaire, les projets pédagogiques. La pandémie a diminué les sources de financement.

États des résultats :

Entrées de fonds 22 876.08\$

Déboursés : 16 613. 59\$

Résultat net : 6262.49

Actifs : 37 073,56\$

Passifs : 1850.00\$

Sommes disponibles : 35 223,56

La fondation, à cause du déménagement de l'école à venir, ne fait pas d'investissement sur les infrastructures à proprement dit. Un projet d'aménagement avait été proposé avant le projet de rénovations majeures. Donc, ces sommes demeurent disponibles.

La Fondation a besoin de parents bénévoles pour pourvoir des postes vacants.

Les gens intéressés doivent donner leurs coordonnées à la direction.

Merci aux donateurs.

8. Comité de parents du Service de garde (primaire)

8.1 Résumé de l'année 2021-2022

Ce comité est composé de 4 ou 5 parents qui font équipe avec le technicien et la direction. Ce comité se veut un lieu d'échanges entre les parents et le service de garde pour des commentaires et propositions. Ces rencontres ont lieu 4 ou 5 fois par année. C'est un comité consultatif. C'est l'Assemblée de parents qui décide s'il y a ou non ce comité. Il n'y a pas eu de rencontres en 2021-2022, car aucune activité n'a pu être proposée en raison de la pandémie.

L'assemblée est en faveur du comité de parents du SDG.

Proposée par : Pascal Cyr

Appuyée par : Catherine Couture

Adoptée à l'unanimité

8.2 Élection des représentants (4 ou 5 parents usagers)

Se proposent :

Madame Leila Assadi

Monsieur Mathieu Stanton

Monsieur Kunam Leduc

Élus par acclamation

9. Rapport annuel du CÉ 2021-2022

Voir Annexe.

Dépôt du rapport annuel du CÉ par M. Patrice Monge, président sortant du CÉ.
Les ODJ et le PV de toutes les rencontres se retrouvent sur le site Internet de L'ÉIMP et de l'ÉIMS.

M. Fabrice Monge remercie chaleureusement l'implication de toutes les personnes impliquées au CÉ.
Monsieur Claude informe les parents concernant la relocalisation prévue cette année.
Les critères d'admission ont changé pour l'admission à l'ÉIM, les informations sont sur le site Web.
Le projet éducatif arrive à terme, il faudra le retravailler.
Le plan de lutte doit aussi être révisé chaque année.
Le service de garde fut très actif et énergique, ce qui a beaucoup aidé durant la pandémie. Les parents sont très satisfaits du service de garde.

10. Nomination des officiers pour les élections au CÉ

10.1. Président d'élections

Luc Claude, directeur de l'ÉIM

10.2 Secrétaire d'élections

Nadia Gray, directrice adjointe à l'ÉIMP

La nomination des officiers est proposée par : Pascal Cyr

La proposition est appuyée par Kunam Leduc

La proposition est adoptée à l'unanimité

Rémy Paré, Fanny Vautier, Pascal Cyr et Pierre Sanon seront scrutateurs.

11. Élections au Conseil d'établissement

- 2 postes pour des parents du primaire (non élus seront substitués)

Robert Duong propose Justin Leroux : accepte

Michel Valotaire se propose

Carine Sauser se propose : se retire

Pascal Cyr propose Émilie Bélanger : accepte

Gabrielle Jacob-Roy se propose

- 2 postes pour des parents du secondaire (non élus seront substitués)

Madame Bejaoui se propose.

Mme Zahida Hachachena se propose.

Madame Sophie Traversy se propose.

11.1 Mot des candidats

PRIMAIRE

Monsieur Justin Leroux

Monsieur Michel Valotaire

Madame Émilie Bélanger

Madame Gabrielle Jacob-Roy

SECONDAIRE

Madame Samia Bejaoui

Madame Zahida Hachachena

Madame Sophie Traversy

11.2 Vote par scrutin Primaire

Monsieur Leroux et Madame Bélanger sont élus membres du CÉ à majorité.

Secondaire

Madame Zahida Hachachena et madame Sophie Traversy sont élues membres du CÉ à majorité.

Monsieur Michel Valotaire est élu membre substitut pour le primaire.
Madame Sophie Traversy et Madame Samia Bejaoui sont élues membres parents substitués du secondaire au CÉ par majorité.

12. Comité de parents du CSSDM

12.1 Rapport des représentants sortants

Madame Émilie Bélanger, parent du primaire, représentante au comité de parents. Il faut être membre de CÉ pour participer au comité de parents. Monsieur Claude explique ce qu'est le comité de parents. Madame Isabelle Gélinas, directrice générale du CSSDM, était présente aux réunions du comité pour discuter avec les parents et c'était apprécié.

12.2 Élection du représentant

Mme Samia Bejaoui propose Madame Bélanger pour être déléguée au comité de parents.

Madame Bélanger est élue par acclamation.

12.3 Élection du substitut

Personne ne se propose pour être substitut.

14. Organisme de participation des parents (OPP)

14.1 Présentation des bilans de l'OPP

Monsieur Justin Leroux mentionne brièvement les activités réalisées.

Jeu d'évasion virtuel réalisé.

Une banque d'activités a été établie.

Les parents bénévoles de l'OPP veulent s'impliquer dans d'autres volets de l'école.

14.2 Régie interne de l'OPP

Il n'y a pas de régie interne écrite à l'OPP pour l'instant.

14.3 Constitution de l'OPP

Les parents intéressés doivent envoyer un courriel à la direction. Il n'y a pas de nombre limite de participants.

15. Période de questions en lien avec les objets de l'assemblée générale

Qui est la nouvelle directrice adjointe au secondaire? Isabelle Cossette

Voyages et parascolaires? Ce genre d'activité devrait revenir pour l'année 2022-2023.

16. Remerciements

Monsieur Luc Claude remercie tous les parents qui ont participé à l'AGA

17. Levée de l'assemblée

M. Luc Claude lève la séance à 21h49.